

Françoise Gaspard : *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe*

Diane Lamoureux

Volume 10, Number 2, 1997

Territoires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057950ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057950ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lamoureux, D. (1997). Review of [Françoise Gaspard : *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe*]. *Recherches féministes*, 10(2), 231–233.
<https://doi.org/10.7202/057950ar>

RÉFÉRENCES

CÂMARA DOS DEPUTADOS

1995 *CPI destinada a apurar responsabilidade pela exploração e prostituição infanto-juvenil. Síntese do relatório final e cartilha de informações, presidente Marilu Guimaraes*. Brasília, Coordenação de publicações.

DIMENSTEIN, Gilberto

1993 *Les petites filles de la nuit : prostitution et esclavage au Brésil*. Paris, Fayard.

Françoise Gaspard (dir.) : *Les femmes dans la prise de décision en France et en Europe*. Paris, L'Harmattan, 1997, 223 p.

Depuis quelques années, les féministes françaises ont entamé une réflexion et ont créé des associations en vue d'obtenir la parité entre hommes et femmes dans la représentation politique. Cet ouvrage constitue en quelque sorte les actes d'une conférence nationale organisée par le réseau *Demain la parité*, conférence qui s'est tenue à Paris le 9 janvier 1996. Le réseau *Demain la parité* a vu le jour à la suite d'une conférence tenue à Athènes en 1992, sous les auspices de la Commission européenne. Ce réseau, qui s'est créé en France en faveur de la parité dans la représentation politique, essaie de regrouper des femmes de toutes allégeances politiques, restant fidèle au principe de la première pétition en faveur de la parité signée par des femmes politiques françaises appartenant tant à des partis de gauche qu'à des partis de droite, comme en témoigne sa composition : association catholique générale féminine, femmes diplômées, union professionnelle féminine, parité-infos, etc.

Dans la préface, Françoise Gaspard explique comment la revendication de la parité introduit une mutation dans la dynamique du mouvement des femmes en France, qui passe ainsi du terrain social au terrain politique. Elle reconnaît certes que le mouvement des femmes a toujours eu une signification politique, même si une définition essentiellement institutionnelle du politique lui a usuellement dénié ce caractère. Après avoir situé la revendication de la parité dans le sillage des conférences mondiales de l'ONU sur les femmes et des débats au sein des diverses instances de la Communauté européenne, elle analyse les situations extrêmement différenciées qui existent dans les divers pays membres de l'Union européenne : alors que la Suède compte 40 p. 100 de femmes parmi ses parlementaires, la France traîne de la patte avec un maigre 6 p. 100, devançant de très peu la Grèce, pays bon dernier dans ce domaine avec 5,6 p. 100 de parlementaires. Pour expliquer la difficulté de pays comme la France à intégrer un plus grand nombre de femmes dans la représentation politique, Françoise Gaspard explique le phénomène de deux façons : d'une part, elle invoque la notion de «fratriarcat», qui serait à la sphère publique ce que serait le patriarcat à la sphère privée (p. 32), reprenant à son compte les idées élaborées dans l'ouvrage de Carole Pateman sur la nature sexuée du contrat social¹; d'autre part, elle souligne que le développement du mouvement des femmes s'est fait dans la mouvance extraparlamentaire. Elle explique ensuite

1. Carole Pateman, *The Sexual Contract*. Stanford, Stanford University Press, 1988, 264 p.

que l'égalité entre hommes et femmes exige la parité dans la représentation politique.

Les textes introductifs sont de deux ordres. D'abord, Claude Servan-Schreiber explique les actions du mouvement en faveur de la parité en France et situe la conférence dans la dynamique du réseau *Demain la parité*. Ensuite, Anne-Marie Couderc, ministre dans le gouvernement d'Alain Juppé, fait part des actions qu'entend prendre le gouvernement en adoptant comme point de départ le fait que «le refus d'une réelle égalité entre les hommes et les femmes, la négation des droits fondamentaux des femmes entraînent pour la société dans son ensemble une perte en ressources humaines, un ralentissement du développement économique et un obstacle au progrès social» (p. 45). Prônant la politique des «petits pas», elle rejette explicitement l'idée des quotas, mais n'exclut pas d'assortir le financement public des partis politiques au respect de certaines normes en matière de représentation féminine.

La deuxième partie porte sur l'Union européenne et s'attache surtout à décrire les décisions prises par les diverses instances européennes, de même que la dynamique introduite par l'existence du Parlement européen depuis 1979.

La troisième partie aborde la place des femmes dans les processus de décision à partir de textes universitaires. Jacqueline Laufer souligne la faible présence des femmes dans la décision économique. Après avoir constaté que l'accès à l'éducation et aux professions n'a pas contribué à accroître la présence des femmes dans les postes décisionnels, comme s'il existait un plafond de verre, elle examine les trois explications usuellement avancées pour rendre compte du phénomène. La première, du retard historique (bassin insuffisant), ne tient pas la route du fait de la performance scolaire des femmes. La deuxième explication se rapporte à la discrimination systémique présente dans les procédures d'embauche et de promotion, accentuée par la faible présence des femmes au point de départ. La troisième a trait aux stratégies propres aux femmes en fait de carrière. Jacqueline Laufer en conclut que seule l'action positive est en mesure de produire des résultats, sans interroger le fait que, actuellement, seules les femmes doivent concilier famille et carrière, ce qui constitue un handicap de taille.

Mariette Sineau, pour sa part, se concentre sur la faible présence des femmes dans les postes de décision politique. Même si le texte est censé porter sur l'Europe et si les statistiques données sont européennes, l'essentiel de son propos porte sur la situation française. Soulignant que les femmes ont plus de possibilités dans les postes relevant de la nomination que dans les postes électifs, ce que l'on peut constater également au Québec, elle attribue la faible présence des femmes dans la représentation politique à la culture politique machiste, plus particulièrement à l'antiparlementarisme du féminisme français des années 70, trait qui était quand même commun à l'ensemble des féministes militantes de l'époque, et aux pratiques oligarchiques des partis (p. 100) qui agissent comme gardiens du temple en la matière, avec en prime quelques spécificités françaises comme le cumul de mandat.

La quatrième partie tourne autour des stratégies. Si toutes s'entendent pour soutenir que des objectifs clairs, éventuellement une loi, et la création d'un environnement favorable sont cruciaux, il est intéressant de regarder chacune des expériences choisies, mais aussi regrettable de constater que rien ne porte sur les expériences et les stratégies mises en place dans les pays scandinaves

qui sont pourtant les plus avancés dans le domaine. Deux textes innovent vraiment dans cette section. D'abord, Ewa Nowotny, parlant de ce qui s'est passé en Autriche, souligne le lien entre l'égalité civile (entre autres dans le mariage) et la possibilité d'entrée des femmes dans les postes de décision politique (p. 135). Ensuite, Ana Coucelo donne l'exemple du parlement paritaire mis sur pied à Lisbonne, ce qui reprend une vieille stratégie utilisée dans les luttes pour l'obtention du droit de vote, alors que les suffragistes mettaient sur pied des assemblées de femmes. Mais cette initiative allait plus loin, en ce sens qu'elle réunissait d'anciennes et d'anciens parlementaires, ce qui donnait encore plus de crédibilité au propos.

La cinquième partie reprend les interventions, dans une table ronde, de femmes occupant des postes de responsabilité dans la gestion municipale mais qui ne sont pas des élues (dans les services de protection contre les incendies, les services policiers ou les services ambulanciers). Celle-ci a pour objet de nous faire voir que la façon dont les femmes peuvent aborder ces services peut s'avérer sensiblement différente de celle des hommes et mérite d'être prise en considération.

La sixième section contient des témoignages de femmes élues, dont certaines occupent encore des mandats électifs. Elle est complétée par la conclusion où Simone Veil explique son parcours en politique et fait un constat un peu amer. Malgré qu'elle ait exercé des responsabilités importantes (elle a été ministre de la Santé et on lui doit la loi ayant libéralisé l'avortement en France; elle a également été présidente du Parlement européen), elle a l'impression d'avoir souvent servi de femme alibi (p. 191). Prenant à contre-pied les poncifs traditionnels sur le conservatisme féminin, elle souligne que ce sont les femmes «qui peuvent et qui veulent bousculer les habitudes» (p. 194). Enfin, elle reprend l'idée que, dans les sociétés actuelles, les hommes et les femmes ont une expérience différente du monde et que la décision politique y gagnerait à tenir compte de cette double expérience.

Ce volume est complété par deux déclarations en faveur de la parité. Pour les personnes qui ne connaissent pas le débat, il peut s'agir d'une introduction intéressante, qui permet de comprendre les obstacles que doivent affronter les femmes qui veulent jouer un rôle dans l'arène parlementaire et qui donne la possibilité de mettre en évidence quelques voies susceptibles de conduire les femmes à la parité, malgré le côté plutôt franco-français de l'ensemble. Pour celles qui ont suivi les débats, l'absence de problématisation est plutôt décevant.

Diane Lamoureux
Département de science politique
Université Laval

Jane Freedman : *Femmes politiques : mythes et symboles*. Paris/Montréal, L'Harmattan, collection «Logiques politiques», 1997, 293 p.

Le questionnement à la base de *Femmes politiques : mythes et symboles* n'a rien d'original; Freedman, en effet, s'interroge sur les causes de l'exclusion des femmes du politique dans deux pays d'Europe, la France et la Grande-